



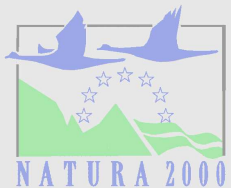
Site Natura 2000 Gaves de Pau et de Cauterets (et gorges de Cauterets)



Comité de pilotage n°4 Programme d'actions

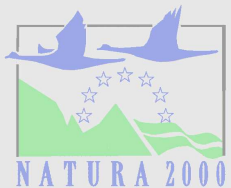


Jeudi 28 janvier 2010



PLAN

- Etat d'avancement du DOCOB
- Présentation du projet de programme d'actions
- Etat d'avancement de la consultation des maires pour le projet d'ajustement du périmètre
- Réseau Natura en vallées des Gaves



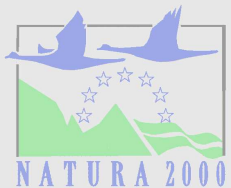
Etat d'avancement du DOCOB



Thème des groupes de travail « Action »	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
Poissons migrateurs et espèces piscicoles : amélioration de la franchissabilité des obstacles, repeuplement du Gave en saumon, qualité des frayères à saumon, gestion des débits des Gaves...	Jeu 8 oct 2009 10h-12h	Jeu 5 nov 2009 10h-12h
Transport solide et gestion des crues : gestion du transport solide et dynamique fluvial des Gaves, gestion des atterrissements, devenir du Lac des Gaves, décharges, déchets flottants...	Jeu 8 oct 2009 14h30-16h30	Jeu 5 nov 2009 14h30-16h30
Habitats naturels : entretien et restauration de la ripisylve, espèces envahissantes, réhabilitation de zones humides, conservation des vieux arbres, gestion forestière...	Mar 13 oct 2009 14h30-17h	Mar 10 nov 2009 14h30-17h
Espèces : essentiellement les mammifères (Loutre, Desman, Chiroptères)	Ven 16 oct 2009 14h-16h30	Mar 10 nov 2009 10h-12h
Charte Natura et sensibilisation du public	Mar 27 oct 2009 14h-16h30	

+ 2 réunions

- ↳ travaux en rivière (3 brigades vertes)
- ↳ études et suivis (CBP, PNP, AREMIP)

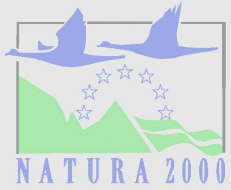


RAPPEL

Objectifs de développement durable du site

- Préservation et restauration de l'écosystème des Gaves (ripisylves et milieu aquatiques)
- Préservation et restauration des espèces d'intérêt communautaire
- Préservation des milieux forestiers (hors ripisylves)
- Conservation des milieux ouverts (landes, prairies, pelouses)
- Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats
- Sensibilisation, information et mise en valeur du site
- Animation du site Natura 2000

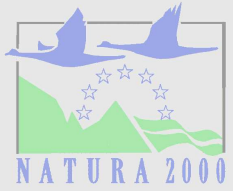
↳ *validés au COPIL de juin 2009*



Présentation du projet de programme d'actions

Plusieurs points à valider

- ↳ *forme des fiches*
- ↳ *liste et organisation des actions*
- ↳ *contenu des fiches*

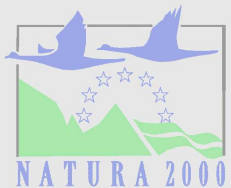


Présentation du projet de programme d'actions

Plusieurs points à valider

↳ *forme des fiches*

Action	Intitulé de l'action	Priorité
Habitats et espèces IC concernés		
Objectifs		
Résumé de l'action		
Pratiques actuelles		
Changements attendus		
Périmètre d'application	Cas 1	
Mesures	Description des différentes mesures	
Mesures contractuelles : cahiers des charges type (Cf Circulaire du 21/11/07)		
Engagements rémunérés	Contrat Natura 2000	
Maîtres d'ouvrages	Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Partenaires techniques		
Prestataires	Prestataires potentiels	
Montant de l'action	Estimatif, sur devis	
Outils financiers	Fonds et pourcentage	
Calendrier de la mise en œuvre	Pendant l'application du document d'objectifs	
Indicateurs de suivi	Respect des engagements des cahiers des charges ...	
Points de contrôles	Surfaces engagées / surfaces contractualisables ...	8

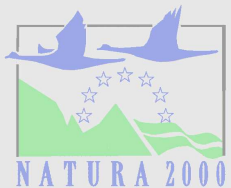


Contrats Natura 2000

- ↳ habitats naturels ou d'espèces d'intérêt communautaire
 - ↳ parcelles situées dans le périmètre officiel du site Natura 2000
 - ↳ actions de gestion définies dans la circulaire du 21 nov 2007
- ↳ financement à 100% : Etat/FEADER , AEAG

Action	Intitulé de l'action	Priorité
Habitats et espèces IC concernés		
Objectifs		
Résumé de l'action		
Pratiques actuelles		
Changements attendus		
Périmètre d'application	<u>Cas 2</u>	
Mesures	Description des différentes mesures	
Mesures hors dispositif contractuel		
Engagements rémunérés	Néant	

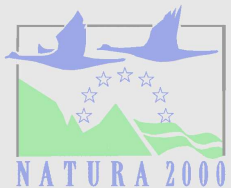
↳ études, communication/information/animation, actions hors circulaire du 21 nov 2007



Liste et organisation des actions

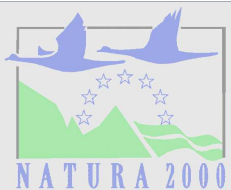
4 thèmes

- ↳ GH - Gestion des habitats : 15 fiches
- ↳ SA - Suivis et amélioration des connaissances : 14 fiches
- ↳ CI - Communication et information : 7 fiches
- ↳ AN - Animation : 4 fiches



GH - Gestion des habitats

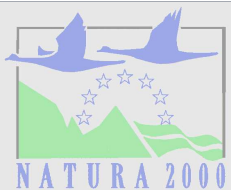
GH01	Etudier la dynamique fluviale
GH02	Restaurer la dynamique fluviale
GH03	Améliorer la continuité écologique des Gaves
GH04	Entretenir les dispositifs de franchissement des centrales hydroélectriques
GH05	Restaurer les habitats et les populations de saumon
GH06	Gestion des débits
GH07	Entretenir et restaurer la ripisylve et les forêts alluviales
GH08	Restaurer les annexes hydrauliques dans les saillots
GH09	Conserver les jeunes saulaies sur le Gave de Pau amont
GH10	Conserver les arbres sénescents
GH11	Préserver les zones sensibles : habitats Loutre et Chauves-souris
GH12	Préserver les habitats naturels sensibles à la fréquentation du public
GH13	Gestion des décharges
GH14	Entretien des pelouses sèches
GH15	MAET



GH - Gestion des habitats

- | | |
|------|---|
| GH01 | Etudier la dynamique fluviale |
| GH02 | Restaurer la dynamique fluviale |
| GH03 | Améliorer la continuité écologique des Gaves |
| GH04 | Entretenir les dispositifs de franchissement des centrales hydroélectriques |
| GH05 | Restaurer les habitats et les populations de saumon |
| GH06 | Gestion des débits |
| GH07 | Entretenir et restaurer la ripisylve et les forêts alluviales |
| GH08 | Restaurer les annexes hydrauliques dans les saillots |
| GH09 | Conserver les jeunes saulaies sur le Gave de Pau amont |
| GH10 | Conserver les arbres sénescents |
| GH11 | Préserver les zones sensibles : habitats Loure et Chauves-souris |
| GH12 | Préserver les habitats naturels sensibles à la fréquentation du public |
| GH13 | Gestion des décharges |
| GH14 | Entretien des pelouses sèches |
| GH15 | MAET |

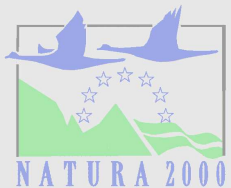
*Contrats
Natura
2000*



SA - Suivis et amélioration des connaissances

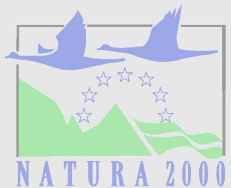
SA01	Habitats d'espèces sensibles : diagnostic et propositions
SA02	Ouvrages et gorges : diagnostic et propositions
SA03	Qualité des eaux
SA04	Suivi l'impact des mines de Penarroya
SA05	Le refuge Wallon
SA06	Les espèces végétales indésirables
SA07	Les espèces animales indésirables
SA08	Les piscicultures
SA09	Suivi des populations piscicoles
SA10	Suivi des populations de loutres
SA11	Suivi des populations de desmans
SA12	Inventaires Insectes et Amphibiens
SA13	Suivi des habitats d'intérêt communautaire
SA14	Suivi des habitats et espèces faisant l'objet d'action de gestion

*Contrats
Natura
2000*



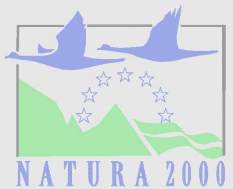
CI - Communication et information

- | | |
|------|--|
| CI01 | Prise en compte les enjeux Natura dans l'entretien et les travaux en rivière |
| CI02 | Sensibiliser les collectivités et propriétaires vis à vis des enjeux du site |
| CI03 | Veiller au développement d'activité respectueuse de l'environnement |
| CI04 | Organiser des formations pour les acteurs locaux |
| CI05 | Sensibiliser le grand public |
| CI06 | Education à l'environnement |
| CI07 | Elaborer un label Natura 2000 |



AN - Animation

AN01	Animation du site Natura 2000
AN02	Animation et veille foncière
AN03	Coordination des actions et des projets
AN04	Elaboration et animation du projet MAET



Contenu des actions

↳ 2 exemples de fiches actions

Habitats et espèces IC concernés	Espèces piscicoles migratrices
Objectifs	B1 : Restaurer les populations de poissons migrateurs
Résumé de l'action	Dresser un bilan des méthodes d'entretien des dispositifs de montaison et de dévalaison des centrales hydroélectriques puis proposer un méthode commune pour l'ensemble du site Natura
Pratiques actuelles	Méthode et périodicité d'entretien très variable selon les exploitants
Changements attendus	Maintien et/ou amélioration de l'efficacité des dispositifs de montaison/dévalaison des poissons migrateurs
Périmètre d'application	Site « Gaves de Pau et de Cauterets »
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un diagnostic avec chaque centralier sur leur méthode et périodicité d'entretien des dispositifs de montaison/dévalaison (LC04 du PLAGEPOMI). 2. En concertation avec les centraliers, proposer une méthode d'entretien de ces dispositifs pour l'ensemble des centrales du site Natura : technique, périodicité, suivis... 3. Elaborer un cahier d'entretien et le diffuser auprès des centraliers pour recenser et suivre leurs interventions. 4. Sensibiliser les centraliers : diffusion de la plaquette réalisée par l'AEAG, réunions... (lien avec Action CI03).
Mesures hors dispositif contractuel	
Engagements rémunérés	
Maîtres d'ouvrages	Structure animatrice, MIGRADOUR...
Partenaires techniques	Services de l'Etat, Institution Adour, ONEMA, propriétaires d'ouvrages, concessionnaires, CATER, fédération de pêche, CDCK...
Prestataires	Propriétaires d'ouvrages, concessionnaires, bureau d'études
Montant de l'action	Journées d'animation
Outils financiers	Convention d'animation (FEADER/MEDDAT)
Calendrier de la mise en œuvre	Pendant l'application du DOCOB
Indicateurs de suivi	Suivi des opérations de maintenance
Points de contrôles	Rapports d'études et respect des cahiers des charges Existence et tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions

Habitats et espèces IC concernés	Saumon atlantique
Objectifs	B1 : Restaurer les populations de poissons migrateurs E1 : Evaluer la qualité du substrat et des frayères potentielles à saumon
Résumé de l'action	Restaurer les zones de frayères potentielles et poursuivre l'effort de repeuplement du saumon
Pratiques actuelles	Programme de repeuplement du Gave de Pau (PLAGEPOMI) en aval d'Argelès-Gazost. Arrêté biotope d'oct 1994 en aval de Lourdes pour le saumon.
Changements attendus	Amélioration de l'état et la reproduction des populations de saumon
Périmètre d'application	Site « Gaves de Pau et de Cauterets »

Mesures	<p><i>Compléter les études prévues en 2010 par la Fédération de pêche 65 : « Suivi thermique du Gave de Pau et suivi de l'impact du lac des Gaves sur les régimes thermiques » et « Campagnes d'échantillonnage d'alevins de truites dans le Gave de Pau »</i></p> <p>Actions proposées dans le cadre du DOCOB :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un Comité de biotope afin de préciser l'arrêté préfectoral de biotope d'oct 1994. 2. Sur la base de l'étude des faciès d'écoulement réalisée par MIGRADOIR lors de l'état des lieux du DOCOB, localiser les zones de frayères potentielles et étudier la qualité du substrat sur ces zones (GH03 et GH10 du PLAGEPOMI). 3. Selon des conclusions des études, proposer un plan de restauration des frayères et un protocole de suivi. 4. Mettre en œuvre le plan de restauration et le suivi. 5. En parallèle, poursuivre l'effort de repeuplement du saumon sur le Gave de Pau mis en œuvre dans le cadre du PLAGEPOMI (action SS01 et SS02). <p><i>La restauration des frayères est indissociable des efforts à mener sur l'amélioration de la dynamique fluviale (action GH0), de la continuité écologique (action GH03 et 04,) de la qualité de l'eau (action SA03 et GH15) et des débits (action GH06).</i></p>
----------------	---

Mesures contractuelles : cahiers des charges types (Cf Circulaire du 21/11/07)

Engagements rémunérés

Contrat Natura 2000 : Restauration de frayères à saumons

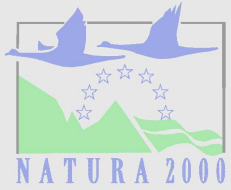
Suite

Action GH05

Restaurer les habitats et les populations de saumon

Priorité 1

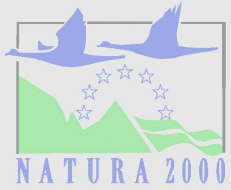
Maîtres d'ouvrages	M1 à 4 : MIGRADOUR, structure animatrice, fédération de pêche M5 : Institution Adour
Partenaires techniques	Services de l'Etat, MIGRADOUR, ONEMA, propriétaires d'ouvrages, CATER, fédération de pêche, CDCK...
Prestataires	MIGRADOUR, sociétés spécialisées
Montant de l'action	M1 à 4 : sur devis M5 : selon la programmation du COGEPOMI
Outils financiers	M1-2-3-5 : Etat, Europe, AEAG, collectivités M4 : Contrat Natura 2000 (FEADER/MEDDAT), co-financement avec le Contrat de rivière (Agence de l'eau Adour-Garonne, collectivités ...)
Calendrier de la mise en œuvre	Pendant l'application du DOCOB
Indicateurs de suivi	Nombre de saumons déversés Nombre de frayères restaurées/nombre de sites à restaurer Suivi des poissons et des zones de frayères
Points de contrôles	Rapports d'études et respect des cahiers des charges Existence et tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions



Contenu des actions

Contrats Natura 2000 en lien direct avec les Gaves

- Restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- Dévégétalisation et scarification des bancs alluviaux
- Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- Restauration des connexions superficielles entre les annexes et les Gaves par des curages locaux et/ou l'entretien des canaux et fossés dans les zones humides
- Restauration de frayères à saumons
- Entretien et restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologie
- Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable



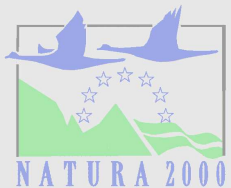
Contenu des actions

Contrats Natura 2000 ➤ Insecte, Chauve-souris, Loutre

- Réhabilitation et entretien de haies, d'alignements de haies et d'arbres isolés ou en bosquets
- Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- Aménagements artificiels en faveur des espèces (Chauves-souris)
- Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires

Contrats Natura 2000 en lien avec le public

- Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès
- Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact

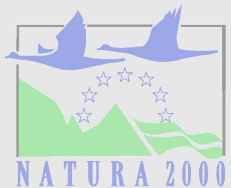


Etat d'avancement de la consultation des maires pour le projet d'ajustement du périmètre

Contrats Natura 2000 en lien direct avec les Gaves

- **Restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive**
- Dévégétalisation et scarification des bancs alluviaux
- Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- Restauration des connexions superficielles entre les annexes et les Gaves par des curages locaux et/ou l'entretien des canaux et fossés dans les zones humides
- **Restauration de frayères à saumons**
- Entretien et restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologie
- Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

↳ **2 actions éligibles à un Contrat Natura 2000**



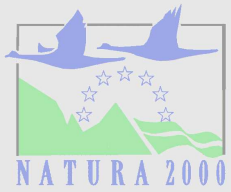
Procédure de révision d'un site Natura 2000

1. Information des communes concernées par les modifications du périmètre menée par l'opérateur du site Natura (SMDRA)
2. Proposition du nouveau périmètre aux membres du COPIL lors de la dernière réunion de validation du DOCOB pour avis
3. Le préfet consulte officiellement les communes et EPCI concernés par la modification du périmètre qui ont 2 mois pour répondre. Cette consultation interviendra après le lancement de l'animation
4. Le préfet envoie le résultat de la consultation au ministère (avec fiches de synthèse et autres docs - cf circulaire 4/02/05)
5. Re-consultation interministérielle puis transmission à l'Europe qui prend une nouvelle décision communautaire sur la base de la surface du contour modifié
6. Officialisation du nouveau périmètre par arrêté ministériel

Références :

- *Circulaire du 6 mai 2008 pour les évolutions du réseau Natura 2000 et les critères possible d'évolution de ce réseau*
- *Circulaire du 4 février 2005 relative aux instructions techniques pour les procédures de proposition₂₄ des sites Natura 2000 et les modifications de données concernant les sites déjà proposés*

COMMUNE	Consultée	Avis sur la démarche	Avis sur les modifications proposées sur la commune
AGOS-VIDALOS	Oui	Favorable	OK
ARGELÈS-GAZOST	Oui	Favorable	OK
ASPIN EN LAVEDAN	Oui	Favorable	OK avec modifs
AYROS-ARBOUX			
AZAC-OST			
BEUCENS			
BOÔ-SILHEN			
CAUTERETS			
CHEZE			
ESQUIEZE-SERE			
ESTAING	Courrier		
GER	Oui	Favorable	OK à confirmer avec Geu pour boisement limitrophe
GEU	Oui	Favorable	OK sur territoire communal
LAU-BALAGNAS	Oui	Favorable	OK
LOURDES	Oui	Sans objet	Aucun
LUGAGNAN	Oui	Favorable	OK
PEYROUSE	Oui	Favorable	OK
PIERREFITTE-NESTALAS			
PRÉCHAC	Oui	Favorable	OK avec modifs
SAINT-PÉ DE BIGORRE	Oui	Favorable	OK
SALIGOS			
SASSIS			
SOULOM			
VIGER	Oui	Favorable	OK
VILLELONGUE			
VISCOS			



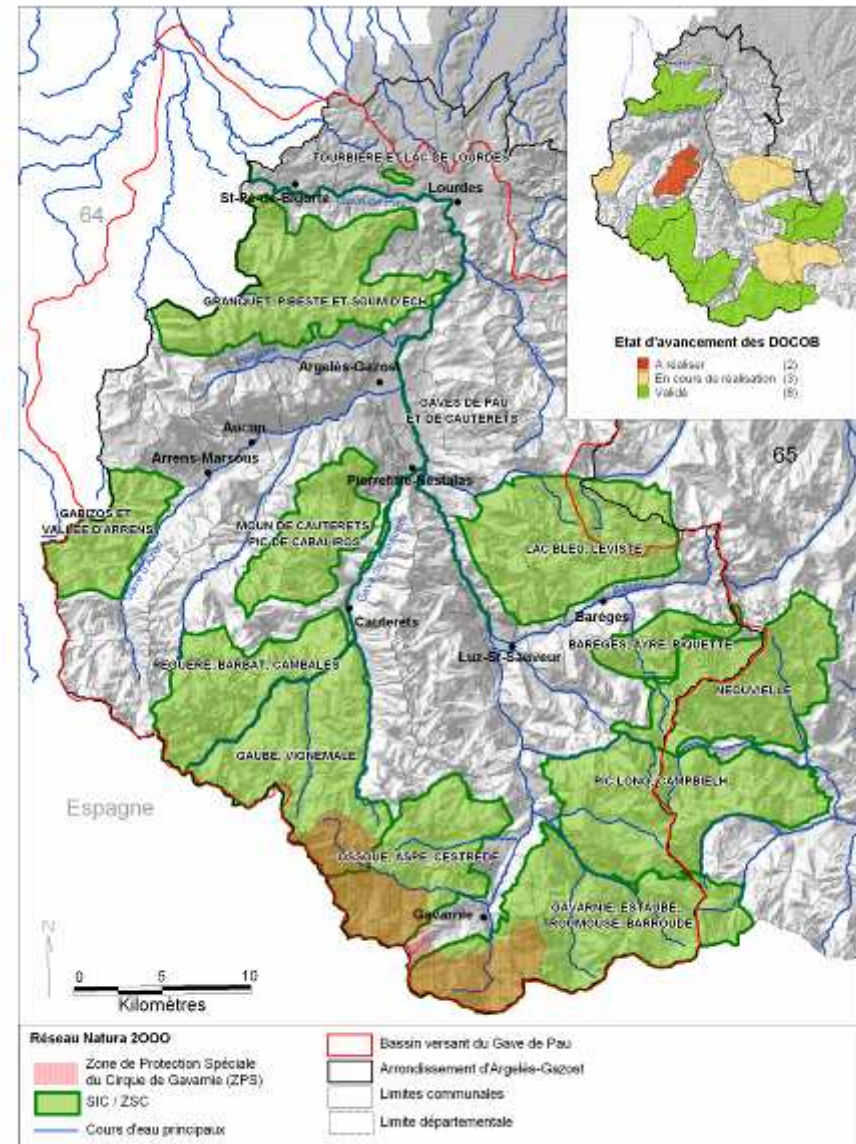
Réseau Natura en vallées des Gaves

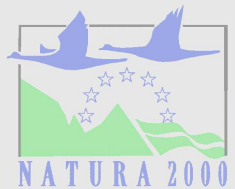
- Vallées des Gaves : 14 sites classés Natura 2000
- ✓ 13 ZSC (conservation habitats naturels, faune et flore sauvages)
- ✓ 1 ZPS (conservation des espèces d'oiseaux sauvages)

➤ Le SMDRA en accord avec l'Etat et l'ensemble des structures Natura 2000 des Vallées des Gaves porte en 2009 le projet de mise en place d'outils de communication :

2009 : site internet commun (pages « Généralités » communes et pages spécifiques à chaque site)

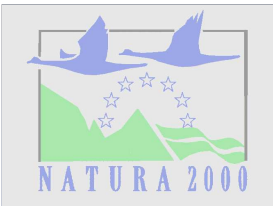
2010 : panneaux itinérants pour chaque site avec une charte graphique commune



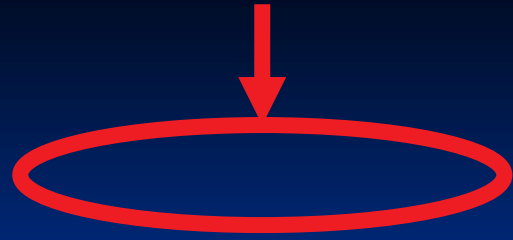


Réseau Natura en Vallées des Gaves

➤ Site internet



Carte interactive

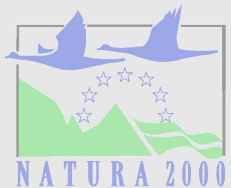






- ▶ Localisation
- ▶ Caractéristiques et enjeux
- ▶ Habitats
- ▶ Espèces
- ▶ Etapes de la concertation
- ▶ Actions et Actualités
- ▶ Documentations





Réseau Natura en vallées des Gaves

Accès au site internet accessible

1. Direct : « <http://valleesdesgaves.n2000.fr/> »
2. Depuis le Portail Natura 2000 : « <http://www.natura2000.fr/> »
 - ↳ Agir avec le Réseau
 - ↳ les sites Internet d'échanges d'expériences
 - ↳ les 14 sites dans les Hautes-Pyrénées

Merci de votre attention...